

LA PROTHESE TOTALE DE HANCHE

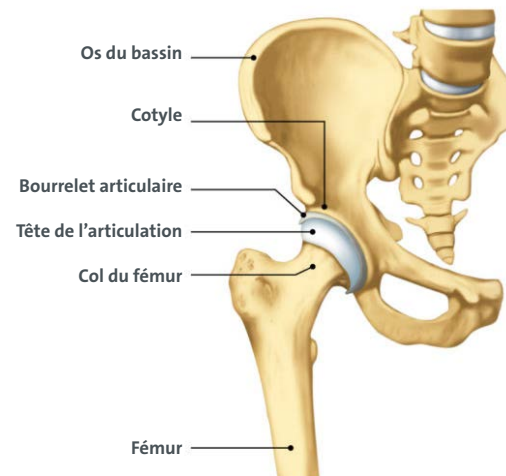
INFORMATION AUX PATIENTS



Cette brochure contient les principales réponses aux questions le plus souvent posées à propos de la pose de prothèse totale de hanche mais elle ne remplace pas votre entretien avec le chirurgien et le personnel soignant.

LA HANCHE

La hanche est l'articulation qui lie le bassin au fémur et donc le tronc au membre inférieur. Le cartilage est la surface lisse qui assure la fluidité du mouvement. Celui-ci s'use non seulement au fil des ans, mais aussi en fonction de son utilisation.



LES PATHOLOGIES TRAITÉES

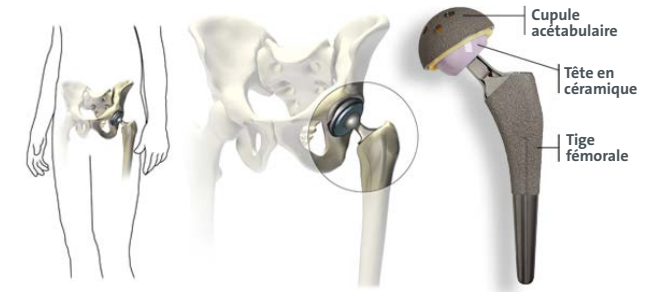
L'arthrose de la hanche, ou coxarthrose, est une altération dégénérative progressive du cartilage articulaire. Elle peut être d'origine traumatique mais est généralement simplement liée à une usure naturelle. Une maladie inflammatoire rhumatismale peut parfois aussi participer au processus. Beaucoup plus rarement une nécrose de la tête fémorale est à l'origine de la maladie.

Il s'agit d'un processus irréversible. La rapidité de la destruction articulaire est variable, de quelques mois, à plusieurs années.

La progression de la maladie peut engendrer une perte de mouvement et une rigidité articulaire, ce qui se ressent par une difficulté au chaussage par exemple.

Le symptôme cardinal de l'arthrose est la douleur, liée au mouvement, mais aussi parfois nocturne, avec ou non un phénomène de mise en route.

La chirurgie devient la seule solution lorsque le traitement médical n'est plus efficace. Ce traitement chirurgical est le remplacement de l'articulation par une prothèse totale de hanche.



L'indication opératoire dépend surtout de la douleur et de la gêne fonctionnelle (limitation de la mobilité articulaire, retentissement sur la marche...).

AVANT L'INTERVENTION

- ✓ Suivez les consignes de préparation transmises par le physiothérapeute.
- ✓ Nous vous conseillons d'arrêter toute consommation d'alcool et de tabac au moins 3 semaines avant l'intervention.
- ✓ Les jours précédant l'intervention, respectez les recommandations données par votre médecin concernant votre traitement médicamenteux (anti-coagulants, anti-inflammatoires...).
- ✓ L'état cutané au niveau de la hanche doit être parfait sinon l'opération devra être repoussée.
- ✓ Vous ne devez présenter aucune infection dans les 10 jours qui précèdent l'intervention notamment au niveau de la sphère ORL ou buccale. L'apparition d'une infection doit conduire au report de l'opération.
- ✓ Vous devrez être à jeûn 6h avant votre intervention. Vous êtes autorisé à boire des boissons claires jusqu'à 2h avant.
- ✓ Vous devrez avoir pris au moins une douche avec le savon antiseptique conseillé selon les instructions et revêtir des vêtements propres dès la veille de l'opération.

L'INTERVENTION

- ✓ Elle est effectuée sous rachi-anesthésie (locale) ou sous anesthésie générale.
- ✓ La durée de l'intervention est d'environ 1h30.

LES SUITES DE L'OPERATION

- ✓ Une surveillance post-opératoire est nécessaire en salle de réveil avant votre retour en secteur d'hospitalisation.
- ✓ Dès que votre état le permettra, le jour même (ou le lendemain matin), le personnel soignant vous accompagnera pour votre premier lever.
- ✓ La reprise de la marche sera encadrée par le physiothérapeute qui vous rappellera comment se servir des cannes et vous montrera des exercices à effectuer dans la journée.
- ✓ Des antalgiques vous seront proposés pour prévenir la douleur. Si cela est insuffisant et que vous avez mal, avisez l'infirmière pour que votre traitement soit adapté. Le traitement par le froid de la zone opérée vous sera également proposé.
- ✓ Un traitement préventif contre les thromboses vous sera administré.

VOTRE SORTIE DE L'HÔPITAL

- ✓ Votre départ de l'hôpital sera possible à partir du 3ème jour après l'intervention.
- ✓ Un programme de rééducation vous sera proposé en fonction de votre situation.
- ✓ Ne conduisez jamais vous-même votre véhicule pour partir : soyez accompagné.
- ✓ Les douches sont autorisées. Evitez de prendre un bain les trois premières semaines.
- ✓ Veillez à garder vos pansements au sec. L'ablation des points de suture s'effectuera vers le 14ème jour.
- ✓ La douleur est un mécanisme de défense du corps humain et nous permet de savoir ce que nous pouvons faire ou pas.

Un traitement antalgique vous est prescrit à votre sortie. Il est à poursuivre jusqu'à disparition des douleurs.

Ecoutez votre hanche, si des douleurs plus importantes surviennent notamment le soir, diminuez vos activités le jour. Ces douleurs s'estomperont avec davantage de repos. L'application de glace est également indiquée.

QUELS SONT LES RISQUES DE L'INTERVENTION

Les complications après pose de prothèse totale de hanche sont rares.

Le risque varie en fonction de votre âge, de votre état de santé et du respect des consignes pré et post opératoires.

Quelles que soient les précautions prises, cette opération comporte des risques notamment : infection, luxation, hématome, complication thromboembolique.

La connaissance que vous aurez de ces risques nous aidera à les prévenir, à les déceler tôt et y faire face pour en réduire les répercussions.

Un traitement anticoagulant vous sera prescrit pendant 5 semaines pour prévenir les phlébites : vous devez respecter scrupuleusement la prescription.

Si vous constatez des saignements anormaux (nez, rectum, sphère ORL...), consultez votre médecin.

L'apparition d'une coloration jaune à violette à la jambe, des premiers jours post opératoires jusqu'à 3 semaines, n'est pas inquiétante en soit. Celle-ci correspond à la diffusion de l'hématome dans les tissus sous cutanés.

LES SIGNES QUI DOIVENT VOUS AMENER À NOUS CONTACTER

- ✓ Fièvre supérieure à 38°C avec augmentation des douleurs,
- ✓ Ecoulement au niveau de la cicatrice,
- ✓ Douleurs et induration du mollet,
- ✓ Chute avec douleurs importantes et/ou perte de fonction et/ou ouverture de la cicatrice (en cas d'ouverture de la cicatrice après chute, consultez absolument les urgences immédiatement).

CONTACT

EHC - HÔPITAL DE MORGES

Chemin du Crêt 2
CH – 1110 Morges

En cas de questions :

Secrétariat d'orthopédie : Tél. 021 804 27 98

Pour les urgences ou la policlinique : Tél. 021 804 22 11